Envoyé en préfecture le 02/09/2025
Reçu en préfecture le 02/09/2025
Publié le 03/09/2025
ID : 062-216207530-20250825-D_2025_0825_07-DE

VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 25 août 2025

Délibération N° 25/08/2025 3-2

SOUTIEN A LA COMMUNE SINISTREE DE SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 août à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 19 août 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Christophe LOURME qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Béatrice WOZNIAK qui a donné procuration à M. Fabrice CAPRON
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER
Mme Corinne MERCIER qui a donné procuration à Mme Angélique DELMEIREN

Étaient absents :

M. Serge BRUNEAU
Mme Maggy JANSSOONE

M. Marc LABUR est élu Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

Le terrible incendie qui frappe l'Aude depuis le 5 août et qui, à l'heure ou sont écrites ces lignes, n'est toujours pas éteint, a dévasté 16 000 hectares et a causé le décès d'une sexagénaire au sein de la commune de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse ainsi que de nombreux dégâts.

Les Saint-Laurent de France se mobilisent donc pour soutenir Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse face à cette situation.

Envoyé en préfecture le 02/09/2025
Reçu en préfecture le 02/09/2025
Publié le 03/09/2025
ID : 062-216207530-20250825-D_2025_0825_07-DE

Le collectif dont fait partie notre commune adresse ses pensées émues à la famille de la victime, aux sapeurs-pompiers et aux habitants blessés. Nous témoignons également notre compassion à toutes les personnes ayant perdu tout ou partie de leur patrimoine.

La grande famille des Saint-Laurent de France fait appel aux dons financiers afin de soutenir concrètement les familles sinistrées dont celles de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse.

L'Association nationale des Saint-Laurent de France versera un don de 5 000 € à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse et a appelé ses membres actifs de l'Association nationale à suivre cette action ainsi que les autres villes et villages de France qui ont pour patronyme Saint-Laurent, soit au total 94.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'octroyer à l'association des Saint Laurent de France une subvention de 1 500 € ayant pour objet de soutenir la commune de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse et de ses sinistrés,

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2025.

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication.
Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Nicolas DESFACHELLE
Maire,

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-BLANGY (Pas-de-Calais)